

INSCRIPTION - VACANCES D'OCTOBRE 2021 – ACCUEIL DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

Veillez trouver ci-joint le dossier d'inscription à l'Accueil de loisirs intercommunal pour les vacances d'Octobre 2021.

✓ **Le dossier d'inscription comprend :**

- la fiche de renseignements Famille à compléter,
- la fiche d'inscription à compléter,
- la fiche sanitaire de liaison à compléter,
- le programme d'activités (programme par site d'accueil et par tranche d'âge)



Le choix du site d'accueil, pour cette période de vacances, reste libre pour les familles (sauf pour celles qui souhaitent bénéficier du service de ramassage).

(Vous pouvez retrouver le règlement intérieur ainsi que le projet éducatif sur le site internet de la Communauté de Communes : www.domes-sancyartense.fr)

Les lieux définitifs et horaires de ramassage seront transmis ultérieurement. Ils seront établis en fonction des demandes.

✓ **Afin de renouveler les dossiers des enfants, nous demandons aux familles de bien vouloir fournir l'ensemble des documents nécessaires à l'inscription (les documents fournis seront valables pour l'année scolaire 2021/2022) :**

- la fiche de renseignements Famille renseignées et signée,
- la fiche d'inscription renseignée et signée,
- la fiche sanitaire renseignée et signée,
- une photocopie des pages de vaccinations du carnet de santé de l'enfant,
- une attestation d'assurance pour les activités extra-scolaires (responsabilité civile + individuelle accident).
- un justificatif de la CAF ou de la MSA du quotient familial **à jour** pour l'application des tarifs dégressifs (*hors allocataires autorisant, sur la fiche d'inscription, la Communauté de Communes à consulter leur quotient familial via les services de consultation en ligne de la CAF et de la MSA*).

Le dossier d'inscription complet est à renvoyer à la Communauté de Communes Dômes Sancy Artense, avant le 18 octobre 2021.

Le dossier peut être retourné :

- par courrier à l'adresse suivante : **Communauté de Communes Dômes Sancy Artense - 23 route de Clermont - BP 15 – 63210 ROCHEFORT-MONTAGNE**
- par mail à l'adresse suivante : **acm@domes-sancyartense.fr**

ou déposé :

- au siège de la Communauté de Communes à Rochefort-Magne ;
- à l'antenne de la Communauté de Communes à La Tour d'Auvergne.

L'inscription de votre (vos) enfant(s) ne sera effective qu'à réception de l'ensemble des documents.

- **A réception du dossier d'inscription**, vous recevrez un mail vous confirmant la bonne prise en compte de l'inscription de votre(vos) enfant(s) à l'accueil de loisirs. **A défaut d'adresse mail renseignée sur la fiche d'inscription, la confirmation vous sera faite par courrier.**
- **Une semaine avant le début des vacances**, vous recevrez un courrier avec l'ensemble des informations utiles concernant le fonctionnement de l'accueil de loisirs **ainsi qu'une information spécifique concernant les mesures mises en place en lien avec la crise sanitaire.**

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Virginie Védrine – Coordinatrice ACM intercommunal – v.vedrine@domes-sancyartense.fr
Etienne Fournil – Directeur ACM intercommunal – acm@domes-sancyartense.fr

Tél. 04 73 65 87 63